



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2057

Approbation de conventions de partenariat dans le cadre du lancement de l'exposition permanente "Qu'est-ce que tu fabriques ?" Lyon industrielle et ouvrière au Musée d'Histoire de Lyon - Gadagne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2057 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT
DANS LE CADRE DU LANCEMENT DE L'EXPOSITION
PERMANENTE "QU'EST-CE QUE TU FABRIQUES ?" LYON
INDUSTRIELLE ET OUVRIERE AU MUSEE D'HISTOIRE
DE LYON - GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée d'histoire de Lyon - Gadagne inaugure le 18 novembre 2022 sa nouvelle exposition permanente *Qu'est-ce que tu fabriques ? Lyon, industrielle et ouvrière*, qui traite de l'histoire industrielle lyonnaise du 16^e siècle à aujourd'hui, notamment la Grande Fabrique lyonnaise.

L'exposition valorise une mémoire ouvrière quelque peu oubliée et un patrimoine industriel fragile. Elle met en perspective l'histoire industrielle lyonnaise au moment où se pose la question de reconnecter l'industrie au territoire et à ses habitant-es. Enfin, elle met en résonance la vie des travailleurs du passé avec les enjeux du travail aujourd'hui. Le MHL-Gadagne affirme ainsi sa fonction de musée de ville, en phase avec le territoire et les grandes questions contemporaines.

Le MHL-Gadagne a vocation à collaborer avec l'ensemble des acteurs du territoire, musées et institutions patrimoniales afin de favoriser l'apport de savoir-faire et de compétences, et les échanges autour des contenus de l'exposition.

Dans le cadre de la nouvelle exposition permanente, le MHL-Gadagne a souhaité collaborer avec différents acteurs du territoire sur la thématique de la soie :

- La maison des canuts ;
- L'association Soierie vivante ;
- Le Rize de Villeurbanne.

Par ces différents partenariats, la ville de Lyon/MHL-Gadagne souhaite prolonger les échanges de savoir-faire et de compétences autour des contenus de l'exposition, initier des actions visant à valoriser l'histoire lyonnaise de la soie et développer les interactions entre les publics des différentes institutions.

1) Partenariat avec la Maison des canuts

La Maison des canuts est un des acteurs majeurs du territoire sur la thématique de la soie. A travers trois salles d'exposition et un atelier, la Maison des canuts invitent ses visiteurs à découvrir la grande histoire de la soierie lyonnaise.

La Ville de Lyon / MHL-Gadagne et la Maison des canuts ont souhaité initier des actions visant à croiser leurs publics dans le cadre de la nouvelle exposition du MHL-Gadagne autour de la thématique de la soie.

Ce partenariat prendra plusieurs formes :

- **Programmation d'actions de médiation croisées :**

- la Maison des canuts, proposera gratuitement à MHL-Gadagne une présentation pédagogique autour du tissage le samedi 26 novembre 2022, lors d'un week-end festif de lancement de l'exposition ;
- la Maison des canuts ouvrira gratuitement ses portes pendant 30 mn (de 16h30 à 17h00) lors de quatre balades urbaines organisées par Gadagne les samedis 18 mars, 15 avril, 13 mai et 17 juin 2023, intitulées « *Enseignement, apprentissage et développement technique à la Croix Rousse* » ;

- **Dispositions tarifaires :**

Afin d'accompagner le lancement de l'exposition *Qu'est-ce que tu fabriques ?*, le MHL-Gadagne et la Maison des canuts souhaitent faire bénéficier leurs publics de dispositions tarifaires spécifiques. Ces dispositions tarifaires seront valables à compter du lancement de l'exposition *Qu'est-ce que tu fabriques ?*, le 18 novembre 2022, jusqu'au 30 juin 2023 :

- à destination du public de MHL-Gadagne : application de la gratuité d'entrée aux collections permanentes de la Maison des canuts (au lieu de 2 € ou 1 € pour les scolaires et les étudiants), sur présentation d'un billet d'entrée de Gadagne ;
- à destination du public de la Maison des canuts : application du tarif réduit en vigueur à l'entrée de MHL-Gadagne, sur présentation d'un billet d'entrée à la Maison des canuts.

2) Partenariat avec l'association Soierie Vivante

L'association Soierie Vivante, est un des derniers détenteurs en France des savoir - faire propres aux métiers à tisser à bras. L'association a notamment apporté ses savoir-faire et compétences autour des contenus de l'exposition et le remontage d'une pièce de collection majeure : le métier à la grande tire.

La Ville de Lyon / MHL-Gadagne et l'association Soierie Vivante souhaitent prolonger ce partenariat autour de l'ouverture de l'exposition « *Qu'est-ce que tu fabriques ?* ».

- **Programmation d'actions de médiation :**

L'association Soierie Vivante proposera gratuitement à MHL-Gadagne :

- une présentation pédagogique autour du métier à la grande tire et du tissage le dimanche 27 novembre 2022, lors d'un week-end festif de lancement de l'exposition ;
- une formation aux médiateurs de MHL-Gadagne autour du métier à la grande tire et du tissage, lundi 21 novembre 2022. Ce contenu sera par la suite utilisé par les médiateurs de MHL-Gadagne lors des activités de médiation du musée.

- **Dispositions tarifaires :**

Afin d'accompagner le lancement de l'exposition *Qu'est-ce que tu fabriques ?*, le MHL-Gadagne et l'association Soierie vivante souhaitent mettre en place des dispositions

tarifaires spécifiques en direction de leur publics et leurs offrir des tarifs réduits d'entrée et de visites. Ces dispositions tarifaires seront valables à compter du lancement de l'exposition *Qu'est-ce que tu fabriques ?*, le 18 novembre 2022, jusqu'au 30 juin 2023.

- à destination du public de MHL-Gadagne : application de tarifs réduits en vigueur aux visites de l'association Soierie vivante sur présentation d'un billet d'entrée de MHL-Gadagne de moins de 2 semaines ;
- à destination du public de Soierie Vivante : application du tarif réduit en vigueur à l'entrée de Gadagne sur présentation d'un billet d'entrée de Soierie vivante de moins de 2 semaines.

3) Partenariat avec le Rize à Villeurbanne

Le Rize de Villeurbanne inaugure le 17 novembre 2022 une nouvelle exposition temporaire intitulée *Ça se trame à Villeurbanne*, jusqu'au 30 septembre 2023. Cette nouvelle exposition présentera l'aventure textile de Villeurbanne et les acteurs de l'industrie textile de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Entre mémoires et activités innovantes, cette exposition s'attachera à révéler comment l'activité textile a contribué à façonner le territoire villeurbannais.

A travers ce partenariat entre MHL-Gadagne et Le Rize, la ville de Lyon et la ville de Villeurbanne ont souhaité favoriser les interactions des deux institutions et le croisement des publics autour de la thématique de l'industrie textile. Ce partenariat prendra la forme d'actions de médiations gratuites :

- à destination du public de MHL-Gadagne : Deux visites commentées de l'exposition *Ça se trame à Villeurbanne*, au Rize seront proposées gratuitement au public de MHL-Gadagne (groupe de 25 personnes), le samedi 4 mars en journée et le jeudi 8 juin en début de soirée. Les réservations se feront auprès du service réservation de MHL-Gadagne ;
- à destination du public du Rize : Deux visites commentées de l'exposition *Qu'est-ce que tu fabriques ? Lyon industrielle et ouvrière*, au MHL - Gadagne seront proposées gratuitement au public du Rize (groupe de 17 personnes), les samedis 4 mars et 17 juin. Les réservations se feront auprès du service de réservation du Rize ;

Les conventions ci-après annexés précisent les modalités de partenariat avec chacun des trois partenaires.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les conventions de partenariat entre La Ville de Lyon / MHL-Gadagne et la Maison des canuts, l'association Soierie Vivante et la ville de Villeurbanne - Le Rize sont approuvées.

- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document afférent.
- 3- Le tarif réduit est approuvé pour l'entrée au MHL-Gadagne, par dérogation à la délibération n° 2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016, au profit :
 - des visiteurs de la Maison des canuts sur présentation d'un billet d'entrée de la Maison des canuts délivré entre le 18 novembre et le 30 juin ;
 - du public de Soierie Vivante sur présentation d'un billet d'entrée de Soierie vivante de moins de 2 semaines, entre le 18 novembre et le 30 juin.
- 4- La gratuité des actions de médiation proposées au public du Rize (groupe de 17 personnes), les samedis 4 mars et 17 juin 2022, est approuvée, par dérogation à la délibération n° 2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET